Paris, le lundi 02/11/2026

Monsieur Edouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : alerte sociale concernant la période du 12 novembre 2026 au 30 avril 2027

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa dépose, pour les personnels de l'Éducation nationale, une alerte sociale pour la période du 12 novembre 2026 au 30 avril 2027 inclus, afin d'exiger ***la reprise des négociations autour de l'exercice du métier de directeur d'école et des mesures urgentes les concernant :***

- l'arrêt des transferts de missions opérés en s'appuyant sur un dévoiement des textes relatifs à la direction d'école : missions relevant de la formation ou de l'autorité hiérarchique justifiées par l'autorité fonctionnelle et le pilotage pédagogique, formations présentées comme des sensibilisations, obligations de formation individuelle imposées sans tenir compte du plan de formation engagé, acheminement par les directeurs et directrices des livrets d'évaluation et de documents ou matériels qui relèvent de la logistique des services ;
- des outils numériques de direction fonctionnels, comme la loi l'exige, et un engagement précis du ministère pour remédier aux dysfonctionnements graves des applicatifs, au premier rang desquels Onde ;
- une note de service nationale garantissant la validité de l'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs et directrices actuellement en poste, opposable aux départements qui exigent encore une réinscription triennale ;
- la création d'un groupe national direction d'école, chargé de suivre l'application des textes concernant leur formation, leur évaluation et leurs responsabilités sur l'ensemble du territoire et d'améliorer les conditions de travail des directeurs, directrices et chargé·es d'école en partant de la réalité de ce qu'ils vivent au quotidien ;

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Elisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale

E. Allain-Moreno

Copie à :

- *Mme Marjorie KOUBI, conseillère sociale de la ministre*
- *M. Christophe GEHIN, Directeur général des ressources humaines*
- *Mme Caroline PASCAL, Directrice générale de l'enseignement scolaire*